



**Séminaire d'Histoire sociale et culturelle de l'Éducation :
Le changement en éducation : entre mythes et réalités 742202 CR**

CONSIGNES POUR L'EXPOSÉ

A. Exposé oral :

Constitution d'un dossier en nombre d'exemplaires suffisant concernant votre exposé à distribuer au plus tard au moment de votre présentation. Il devra comprendre les points ci-dessous, dans l'ordre qui suit (mise en page à votre convenance) :

- a) un entête avec : nom du séminaire, nom du professeur, discipline, date et votre nom ;
- b) le titre de la présentation ;
- c) le plan de la présentation :
 - l'explicitation de la question de recherche,
 - la constitution du corpus de sources,
 - l'analyse,
 - l'interprétation (i.e. explication).
- d) une bibliographie qui contient au minimum trois rubriques : sources (documents historiques), ouvrages et articles ;
- e) des extraits de sources (photocopiés ou retranscrits) à votre avis significatifs pour expliciter le traitement méthodologique que vous allez en faire dans votre recherche.

Cet exposé a pour objectifs :

- f) entraîner la rupture épistémologique au moyen de la construction d'un objet de recherche et la création d'un questionnaire,
- g) s'initier aux techniques de base de l'enquête historique que sont le traitement des sources (données) et l'administration de la preuve,
- h) acquérir et transmettre des connaissances historiques,
- i) permettre des échanges entre les participants sur les questions de méthodes, de connaissances et d'interprétation à propos des objets investigués et présentés.

Conseil pour la planification judicieuse de la durée de votre intervention : 1 page dactylographiée (caractère 12, interligne simple) correspond à 5 à 7 minutes de parole environ (vous avez 30' au maximum).

B. Consignes de rédaction :

1. Normes typographiques : caractère 12, interligne simple, marge 2.5 cm
2. Les références d'ouvrages et d'articles apparaissent entre parenthèse dans le corps du texte (nom(s) auteur(s), date, page(s) citée(s) ; exemple (Elias 2002, p. 55-56)) et renvoient à la bibliographie pour la référence complète.
3. Les références aux sources sont faites en notes en bas de page.
4. Les sources citées dans le corps du texte s'ouvre avec les « et se ferment avec les ».
5. Les sources citées en
6. exergue, notamment pour leur importance et leur longueur, sont placées avec deux points, à la ligne, avec un retrait de 2,5, taille de caractère 11, interligne simple et avec espacement de 6 avant et après (paragraphe).
7. Les titres et sous-titres sont numérotés et correctement paginés pour la table des matières.
8. Les pages sont numérotées.